

Formulaire de demande de permis Installation d'une piscine ou modification de l'accès à la piscine

SERVICE DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ
ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. Identification du demandeur

Si le demandeur n'est pas le propriétaire, veuillez joindre une procuration signée par le propriétaire

Nom			
Adresse			
Ville			
Province	Québec	Code postal :	
Téléphone			
Courriel			

2. Description et lieu des travaux

Adresse			
	Code postal :		
Numéro de lot			
Nature des travaux	☐ Nouvelle piscine (s.v.p. complétez les sections 2.1, 2.2 et 2.3)		
	☐ Modification des accès à la piscine (s.v.p. complétez les sections 2.2 et 2.3)		

2.1 Nouvelle piscine

Type de piscine	☐ Hors-terre	☐ Creusée	☐ Gonflable/démontable
Dimensions	Hauteur de la paroi : _____ ☐ m ☐ pi OU Profondeur de la paroi : _____ ☐ m ☐ pi		
Localisation	Distance entre la piscine et la ligne de lot ...	avant secondaire	_____ ☐ m ☐ pi
		latérale droite	_____ ☐ m ☐ pi
		latérale gauche	_____ ☐ m ☐ pi
		latérale arrière	_____ ☐ m ☐ pi
	Distance entre la piscine et le bâtiment principal :		_____ ☐ m ☐ pi
	Distance entre la piscine et les bâtiments accessoires :		_____ ☐ m ☐ pi
	Distance entre la piscine et les équipements (moteur, filtreur, thermopompe) :		_____ ☐ m ☐ pi
Abattage d'arbre requis	☐ Oui, nombre : _____ ☐ Non		

2.2 Accès à la piscine

Description de l'accès à la piscine	☐ Galerie attenante à la maison	☐ Plate-forme de piscine indépendante	☐ Échelle sécuritaire
	Dimensions : _____ ☐ m ☐ pi		Matériaux : _____
	Hauteur de la plate-forme : _____ ☐ m ☐ pi		

Description de la clôture ou du garde-corps	Hauteur : _____ ☐ m ☐ pi		Matériaux : _____	
	Distance entre les barreaux, s'il y a lieu : _____ ☐ m ☐ pi			
	Distance entre le dessous de la clôture ou du garde-corps et le sol : _____ ☐ m ☐ pi			
Description des portes	☐ Fermeture automatique		☐ Verrou automatique	
Présence d'un mur	Y a-t-il présence d'un mur dans l'enceinte donnant accès à la piscine? ☐ Oui* ☐ Non			
	*Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus, veuillez répondre aux questions suivantes :			
	Y-a-t-il des ouvertures dans le mur (portes ou fenêtres) ? ☐ Oui Nbr d'ouvertures : _____ ☐ Non			
	Distance des fenêtres par rapport au sol : _____ ☐ m ☐ pi (Si moins de 3 mètres, un dispositif limiteur est requis sur les fenêtres. Ce dispositif est interdit pour les fenêtres de chambre.)			
Présence d'un dispositif limiteur d'ouverture (10 cm max.) : ☐ Oui ☐ Non				

2.3 Période prévue des travaux

Période prévue des travaux : Début : _____ Fin : _____ Coûts estimés des travaux : _____ \$

Informations supplémentaires :

3. Renseignements sur l'exécutant des travaux

Nom de l'entrepreneur	Numéro RBQ :
Adresse	Code postal :
Nom de la personne-ressource	
Téléphone	
Courriel	

4. Documents à joindre à votre demande

Veuillez noter que d'autres documents ou renseignements pourraient vous être demandés pour compléter l'analyse de votre demande.

- ☐ **Une copie du certificat de localisation ou un plan projet d'implantation**, préparé par un arpenteur-géomètre;
- ☐ **Le plan de la clôture ou du garde-corps** indiquant l'emplacement, la hauteur, les dimensions, les matériaux et les détails des dispositifs de sécurité;
- ☐ **Le plan d'implantation de la piscine projetée**, s'il y a lieu :
 - ✓ les arbres qui seront à abattre pour les travaux;
 - ✓ l'emplacement des équipements, des appareils mécaniques, des plantations, des clôtures, des haies et des murets.
- ☐ **Le plan du piscinier** (pour l'installation d'une piscine creusée ou semi-creusée uniquement).

5. Tarification

- ✓ Nouvelle piscine : 100 \$
- ✓ Modification de l'accès à la piscine : 50 \$

6. Aide-mémoire des principales normes applicables aux clôtures et dispositifs de sécurité

Extrait du Règlement de zonage 1418, chapitre 3, section 5

- ✓ **Les piscines (creusées, hors terre ou gonflables) doivent être entourées d'un mur ou d'une clôture** d'au moins 1,2 mètre de hauteur. Cette clôture doit être située à au moins 1,0 mètre des parois de la piscine. À cette fin, une haie n'est pas considérée comme une clôture.
- ✓ **La distance entre le sol et le dessous de la clôture ne peut excéder dix (10) centimètres.** Les éléments de la clôture doivent être disposés à la verticale et la largeur des ouvertures entre les éléments ne peut excéder dix (10) centimètres. L'agencement doit être fait de façon à éviter toute irrégularité qui permet l'escalade de la clôture.
- ✓ **Toute porte aménagée dans l'enceinte** doit être munie d'un dispositif de sécurité passif permettant de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- ✓ **Pour les piscines hors terre**, l'escalier donnant accès à la piscine doit être équipé d'une barrière et d'un dispositif de sécurité conformes aux dispositions ci-haut énoncées;
- ✓ **Le drain de la piscine** doit se déverser dans la rue ou le fossé situé à l'avant de la propriété.

7. Consentement du demandeur

- ☐ Je consens à l'utilisation des renseignements fournis dans ce formulaire, à leur communication aux personnes concernées par son traitement et ce, pour la durée utile à l'administration.

8. Déclaration du demandeur

Je soussigné, _____, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et je m'engage à fournir tous les documents et informations requis dans le cadre de cette demande. Je déclare également avoir pris connaissance de la réglementation municipale applicable en vigueur.

Signature : _____ Date : _____

Ville de Blainville, Service de l'urbanisme, de la mobilité et de la transition écologique

Hôtel de ville, 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville (Québec) J7C 3S9

Téléphone : 450 434-5200 | Courriel : urbanisme@blainville.ca | blainville.ca

IMPRIMER

RÉINITIALISER